

## Défi Moins d'emballages



### RECOMMANDATIONS EN VUE DE L'ELABORATION D'UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION REGIONALE

- Rapport du 06/07/2015 -

## **Préambule :**

Au terme d'un premier travail sur les représentations, réalisé en début de mission, nous avons identifié plusieurs pistes en vue de l'élaboration d'une communication engageante visant à modifier les comportements des Bruxellois en matière de réduction des emballages. Pour rappel, nous avons mis en avant l'importance des éléments suivants :

- La **notion de plaisir** est prépondérante et l'évitement de l'emballage ne peut être vécu comme une contrainte, voire même une forme de marginalisation vis-à-vis de ses proches ;
- La recherche d'alternatives est facilitée par **l'accès à l'information** (ex : liste de points de vente, adresses de circuits courts, de potagers collectifs) ;
- L'évitement de l'emballage est conditionné par une **offre de produits existante** et ou la possibilité de négocier avec les acteurs externes (ex : acteurs de la distribution) ;
- L'achat de produits moins emballés doit rester **économiquement soutenable**, voire présenter un avantage financier. Il en va de même pour les transports générés par la recherche de circuits courts qui doivent rester soutenables sur le plan environnemental.

Le déroulement du Défi et l'expérimentation de nouveaux gestes de prévention par les participants nous ont permis de mieux comprendre les réalités individuelles et familiales, d'identifier les leviers les plus pertinents en vue d'amener un changement de comportement dans le chef des ménages bruxellois.

L'ensemble des réflexions, des apprentissages et des échanges avec les participants a contribué à la formulation de recommandations en vue d'une future stratégie de communication.

## **Recommandations**

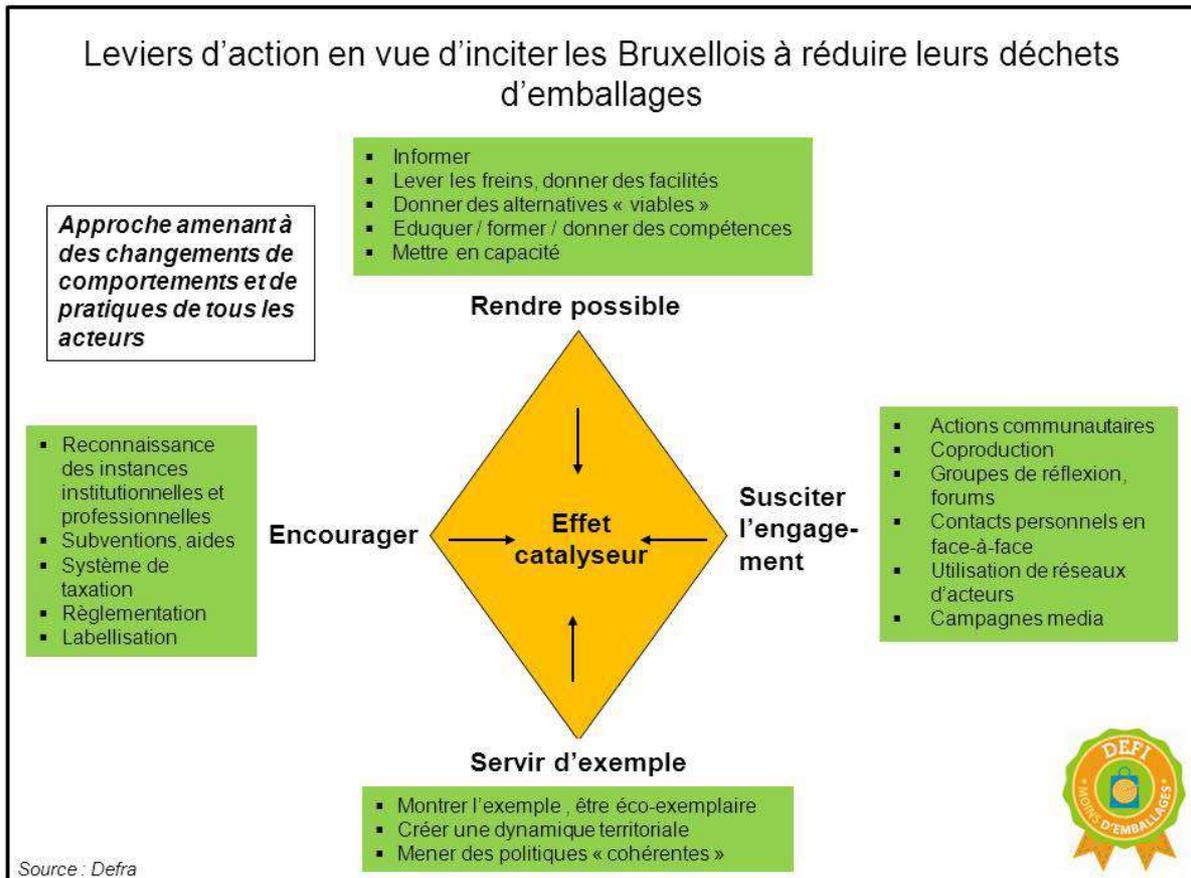
---

Cette dernière partie de l'étude est consacrée aux recommandations en matière de prévention des déchets d'emballages sur le territoire régional. Les recommandations sont structurées selon les différents leviers d'action tirés du modèle des « 4 E »<sup>1</sup> développé par DEFRA (Department responsible for policy and regulations on the environment, food and rural affairs).

Ces différents leviers d'action ont été investigués avec les participants lors de la réunion de clôture du Défi Moins d'emballages qui s'est tenue le **30 juin 2015**. Les pistes d'action développées ci-après sont le résultat des idées produites par les participants et de nos propres réflexions. Elles tiennent compte, dans la mesure du possible, des spécificités du contexte bruxellois et des différents acteurs qui pourront être mobilisés et sensibilisés dans le cadre d'une stratégie de communication engageante.

---

<sup>1</sup> 4 E pour Enable, Engage, Encourage et Exemplify



## 1. Rendre possible

### a) Axe d'intervention : Informer

L'information est la démarche à mener en premier lieu afin de donner du sens à un changement de comportement éventuel et faciliter le passage à l'acte. Ce besoin d'information porte sur **différents contenus** :

- la cartographie des points de vente qui proposent des produits sans emballages ou moins emballés (produits en vrac, à la découpe, contenants consignés), ou qui acceptent le recours aux contenants réutilisables ;
- l'inventaire des gestes concrets qui permettent de réduire ou d'éviter les déchets d'emballages ;
- les avantages et bénéfices associés aux gestes de réduction des emballages, lesquels étant d'ordre rationnel (économiques et environnementaux notamment) et émotionnel (cf. notion de plaisir) ;
- les expériences réussies (bonnes pratiques) permettant de montrer qu'il est possible de se passer d'emballages ou d'en limiter la production.

Ces éléments d'information pourraient être disponibles au départ du site de Bruxelles Environnement et donner lieu à une campagne de communication thématique permettant de susciter une prise de conscience et créer un climat favorable à l'égard de la réduction des emballages.

b) *Axe d'intervention : Lever les freins, donner des facilités, des alternatives*

Différentes initiatives pourraient être développées afin de faciliter la transition vers une offre de produits moins emballés et le recours à celle-ci.

- Pour accroître la visibilité des commerces engagés dans une démarche de réduction des emballages, Bruxelles Environnement pourrait développer – avec des partenaires économiques et institutionnels - une **signalétique spécifique** (ex : logo) qui serait facilement reconnaissable par les consommateurs. Les commerces détenteurs du logo seraient répertoriés sur une carte de la Région disponible sur différents supports de communication matériels et virtuels.
- Une **application de type MOOC** (Massive open online course) permettrait de créer une communauté virtuelle de consommateurs engagés dans une démarche de réduction des emballages et de créer une interactivité entre eux, comparable à celle du Défi. Les membres auraient accès à l'information relative aux gestes de prévention et pourraient partager leurs expériences, trucs et astuces. Une telle application serait également disponible pour Smartphone.

c) *Axe d'intervention : éduquer, former, donner des compétences, mettre en capacité*

Cible « grand public » :

- Au-delà des séances d'information, il s'agit de mettre les citoyens en capacité d'agir pour éviter les emballages. Dans cette optique, l'organisation d'**ateliers pratiques** pourrait être encouragée, tant à destination de publics adultes que vers des scolaires.<sup>2</sup>

Ces ateliers pourraient être organisés dans le cadre d'appels à projets - existants ou à lancer - qui abordent d'autres thématiques liées à l'environnement (ex : Quartiers Verts, Quartiers Durables, Agendas 21, jardins et potagers collectifs, compostage et poulaillers de quartier).

- Dans le même ordre d'idées, et à l'image du réseau de maîtres-composteurs, différents bénévoles pourraient être formés à la réduction des emballages tout en se familiarisant aux méthodes et outils de communication. Ces bénévoles constituerait un **réseau d'ambassadeurs bruxellois** spécialisés dans cette thématique.

Cible « acteurs de terrain » :

Afin d'aborder la thématique de la réduction des emballages, il peut être opportun de former les acteurs qui sont susceptibles d'être impliqués dans des démarches d'information et de sensibilisation. Cette formation permettrait également de présenter les différents outils de communication développés à l'attention des différents publics ciblés (ex : mallette pédagogique, supports de sensibilisation à la réduction des emballages, recettes et modes d'emploi, etc.).

Sont principalement visés, les animateurs qui travaillent dans le domaine de l'éducation à l'environnement ou dans le secteur socio-culturel.

---

<sup>2</sup> Certains ont évoqué l'utilisation du « cours de rien » pour former les enseignants à cette thématique.

## 2. Encourager

### Remarque préliminaire :

Dans le schéma du Defra, le terme « encourager » consiste également à donner les « bons signaux » à l'égard du grand public. Ce levier est principalement du ressort des autorités compétentes qui sont en capacité d'élaborer des outils de politique publique permettant d'agir, directement ou indirectement, sur les comportements des citoyens.

#### a) *Axe d'intervention : revoir ou compléter le cadre réglementaire par divers incitants à la réduction des emballages*

Cible « commerces » :

- Interdire l'utilisation de sacs jetables, à l'image de la commune de Jette qui vient de prendre la décision d'interdire les sacs plastiques dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 sur le marché, dans les commerces et les grandes surfaces. Cette interdiction fait suite à la décision prise par la commune d'Anderlecht qui ne concerne que les marchés.
- Clarifier, avec l'aval de l'AFSCA (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire) les conditions d'utilisation de contenants réutilisables.

Cible « particuliers » :

- Diminuer ou augmenter le taux de TVA sur les produits en fonction de la quantité d'emballages qu'ils génèrent ;
- Augmenter le prix des produits dont l'emballage ne serait pas recyclable ;
- Augmenter le prix des sacs blancs / réduire la taille des sacs blancs ;
- Introduire un système de tarification au poids / rendre les poubelles nominatives afin de responsabiliser les propriétaires.

#### b) *Axe d'intervention : prévoir divers incitants à la réduction des emballages sur base volontaire*

Cible « commerces » :

- Inciter les acteurs de la distribution à s'engager dans une démarche de réduction des emballages, à savoir :
  - Elargir l'offre de produits avec un système de caution ;
  - Accepter les contenants réutilisables ;
  - Promouvoir le vrac ;
  - Supprimer les sacs jetables ;
  - Etc.

*Voir à ce sujet l'action d'Intradel « Emballons peu, emballons mieux »*

*<http://www.intradel.be/fr/particuliers/SERD/serd2015.php>*

- Exemple d'incitant pour les commerçants engagés : balance avec tare.

Cible « particuliers » :

- Donner des bons de réduction aux consommateurs qui achètent des produits moins emballés.
- Prévoir un système de récompense lors de l'utilisation de contenants réutilisables (ex : forme de don à des associations).

c) *Axe d'intervention : Financer des opérations exemplaires et des projets*

- Un appel à projets, à destination des acteurs de la distribution installés sur le territoire de la Région Bruxelles-Capitale, pourrait inciter les commerces de proximité – quelle que soit leur taille – à entreprendre des démarches en vue d'étoffer l'offre de produits moins emballés. Cette action pourrait être associée à l'octroi d'un label permettant de donner de la visibilité aux commerces engagés.

*Voir à ce sujet l'action d'Intradel « Emballons peu, emballons mieux »*

*<http://www.intradel.be/fr/particuliers/SERD/serd2015.php>*

A noter que la Chambre de Commerce et l'Union des Entreprises de Bruxelles (BECI) soutient le Brussels Waste Network (BWN) dont le but est d'aider les entreprises bruxelloises à améliorer la prévention et la gestion de leurs déchets. Elle lance régulièrement des appels à projets dans cette optique.

- Dans le cadre d'appels à projets ciblés vers les écoles (ex : Votre école pour l'environnement), différentes actions pourraient viser la réduction des déchets par la promotion de gourdes et de boîtes à tartines notamment.

### **3. Susciter l'engagement**

a) *Axe d'intervention : mener des actions de communication et de sensibilisation communautaires*

Différents vecteurs de communication ont été suggérés par les participants pour diffuser l'information en recourant à des groupes d'individus ou des réseaux sociaux :

- Organiser des séances d'information vers des groupes ciblés (ex : ménages, jeunes, scouts, etc.) en passant par des structures locales (maisons de jeunes, maisons de quartier, écoles, etc.) et en recourant à des ambassadeurs<sup>3</sup>. Cette démarche peut également se faire de manière plus informelle entre voisins (ex : lors de la Fête des Voisins) ;
- Utiliser les réseaux sociaux (ex : Facebook) et autres outils virtuels pour communiquer, de manière humoristique sur la réduction des déchets d'emballages sur le Web (Exemple : mini-série de vidéos dans le style décalé de Gui-Home) ;
- Donner davantage de visibilité aux acteurs de la distribution qui s'engagent dans la réduction des emballages (cf. label) ;
- Durant la Semaine de la Réduction des Déchets (SERD), organiser une semaine d'activités avec un focus sur la réduction des emballages (ateliers de cuisine, ateliers de fabrication de produits d'entretien, de cosmétiques, etc.).

Différents outils de communication pourraient être développés pour l'occasion afin de favoriser le contact en face-à-face (ex : stand d'animation, caravane pédagogique, kits « zéro déchet » constitué d'un sac réutilisable, d'une brochure explicative et de contenants réutilisables).

---

<sup>3</sup> Les participants au Défi ou des volontaires à former à l'image des maîtres-composteurs

Il est important de rappeler que le ton de la campagne devra idéalement se situer à l'opposé d'un discours moralisateur. Par conséquent, ce seront des techniques de communication par l'humour et l'émotion qui seront privilégiées.

b) *Axe d'intervention : décliner la dynamique de Défi en actions engageantes*

- Créer une plateforme – ou blog - permettant à tout un chacun de s'inscrire à un Défi « Moins d'emballages » avec conseils pratiques, conseils d'ambassadeurs, capsules vidéos sur les trucs et astuces, etc. Cette application serait également téléchargeable pour Smartphone.
- Inciter les écoles à s'engager dans un Défi Moins d'emballages. Le Défi comporterait différentes actions thématiques telles que :
  - Une opération « boîtes à tartines »
  - La promotion de l'eau du robinet et l'utilisation de gourdes
  - Des collations saines - faites maison
  - La visite de marchés – fermes - potagers
  - Des ateliers de cuisine
  - Le remplacement des distributeurs de confiseries par des fruits

#### **4. Servir d'exemple**

a) *Axe d'intervention : montrer l'exemple et transmettre ses apprentissages*

Riches de leur expérience, certains participants au Défi Moins d'emballages sont volontaires pour transmettre leurs apprentissages à d'autres citoyens lors de forums et séances d'information impulsées au niveau local. Leurs témoignages pourraient également être utilisés à des fins pédagogiques lors des actions de communication qui seront organisées à l'avenir sur cette thématique.

b) *Axe d'intervention : être exemplaire et mener des politiques cohérentes*

##### Acteurs de la distribution :

Un appel à projets incitant les commerces à limiter leurs emballages permettrait aux lauréats de servir de « porte-drapeaux » vis-à-vis du secteur de la distribution. Leur action aurait une double vocation : montrer au secteur que certaines actions sont possibles et bénéfiques (sur le plan environnemental et financier) et montrer au consommateur que le commerçant est lieu aussi disposé à s'engager dans une démarche durable.

Cette action ne ciblerait pas uniquement les commerces alimentaires mais aussi les activités qui génèrent des emballages ou des produits réutilisables (ex : cintres de teinturiers).

##### Bruxelles Environnement :

Afin de faire preuve d'exemplarité, Bruxelles Environnement pourrait également agir à différents niveaux :

- Impulser une dynamique régionale visant à créer des synergies, entre les acteurs territoriaux permettant le développement d'initiatives de réduction des déchets d'emballages (associations, fédérations professionnelles, communes, particuliers) ;

- Contribuer au développement d'un portail mutualisé comprenant toutes les informations nécessaires en vue de réduire ses déchets d'emballages (cartographie des points de vente, conseils pratiques, trucs et astuces, etc.) ;
- En tant qu'acheteur ou maître d'ouvrage, systématiser l'intégration de critères de durabilité dans le cahier des charges de ses commandes ;
- En tant que prestataire ou maître d'œuvre, intégrer des critères de durabilité dans les offres de service, en réponse aux cahiers des charges. Privilégier la réduction des déchets d'emballages pour les produits utilisés dans ses propres activités et le faire savoir ;
- Encourager ses salariés à avoir recours à la réduction des déchets d'emballages dans leurs activités professionnelles et personnelles ;
- Mener une politique « cohérente », c'est-à-dire mener des actions qui s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable et où chaque action prise isolément « fait sens » (ex : promouvoir l'évitement pur et simple des déchets d'emballages et des contenants jetables en interne, lors des événements et dans le cadre des appels à projet).